PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 5 MARS 2018 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipal
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30

À laquelle sont présents

La mairesse suppléante :	Mme Marie-Eve Massé
Les conseillers :	M. Daniel Roy
	M. Marcel Bonneau
	Mme Lynda Cusson
	Mme Mélanie Valois

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire

Sont absent : M. Jean-Marie Laplante et M. Michel Massé

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

Moment de réflexion
Le quorum est constaté; après un moment de réflexion, l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

35-03-2018 Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance et considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués ou ont été rendus disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

Corr.#51-04-2018
36-03-2018 *Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018*

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018, apportant toutefois la modification suivante :
- *P.293, Résolution #22-02-2018 : (…) 15 janvier 2018 (…)*

Adoptée

37-03-2018 Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile *** à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	77 734.03$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 990.57$
VOIRIE MUNICIPALE	24 800.32$
HYGIÈNE DU MILIEU	14 370.60$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	2 841.31$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	0.00$

LOISIRS ET CULTURE	7 374.05$
FRAIS DE FINANCEMENT	2 408.93$
IMMOBILISATIONS	0.00$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MARS 2018:	133 519.81$

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de mars 2018 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

38-03-2018 Rapport de l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale fait un suivi aux élus sur les réparations qui ont été faite au poste de pompage Duchaineau, de même que sur la validation du débitmètre et des enregistreurs de débordement des postes de pompage, lesquels travaux ont été confiés à Avizo Experts-Conseils, pour un montant de 1 141.25$ pour le débitmètre et un tarif horaire à 100$ pour les travaux de vérification et d'ajustement des enregistreurs de débordement des postes de pompage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les dépenses nécessaires pour l'exécution des travaux ci-haut mentionné.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments
Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de février 2018

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en février 2018, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités
Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Première période de questions de l'assistance
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune présence enregistrée dans l'assistance.

Règlement #01-2018 Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité du Village de Roxton Falls : assermentation des élus suivant l'entrée en vigueur du règlement

La directrice générale procède à l'assermentation des élus présents, séance tenante. L'assermentation de M. Jean-Marie Laplante a été faite en date du 22 février 2018 et celle de M. Michel Massé sera faite en avril 2018.

39-03-2018 Vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier : dépôt de la liste des gens endettés envers la municipalité et approbation de l'état prévu à l'article 1022 du *Code municipal*

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose l'état prévu à l'article 1022 du *Code municipal*, en regard avec la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QUE la liste, contenant 3 immeubles, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrite;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'état préparé et déposé, séance tenante, par la directrice générale en date du 5 mars 2018, conformément à l'article 1022 du *Code municipal*.

Qu'un dernier avis soit adressé par courrier recommandé aux contribuables concernés, indiquant que le montant des taxes de 2016 ainsi que les intérêts à jour doivent être acquittés au plus tard le 16 mars 2018 à midi, à défaut de quoi, la directrice générale est autorisée à transmettre la liste à la MRC d'Acton, pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes.

Adoptée

40-03-2018 Vente de garage sans permis pour l'année 2018 : choix des dates

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les dates suivantes, pour la tenue des ventes de garage sans permis pour l'année 2018 :

- 2 et 3 juin 2018 (remis au 9 et 10 juin 2018 en cas de pluie)
- 1er et 2 septembre 2018 (remis au 8 et 9 septembre 2018 en cas de pluie)

Adoptée

41-03-2018 La Pensée de Bagot : cahier spécial sur Roxton Falls, le mercredi 21 mars 2018, offre d'espace publicitaire

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir un espace publicitaire horizontal d'une demie page, dans le cahier spécial sur Roxton Falls publié par le journal La Pensée de Bagot, au coût de 560$ plus taxes, afin de faire la promotion du développement domiciliaire.

Adoptée

42-03-2018 ADMQ : congrès annuel pour la directrice générale les 13, 14 et 15 juin 2018

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à participer au congrès annuel de l'ADMQ, qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin prochain à Québec, en payant son inscription au coût de 560$ plus taxes ainsi que les frais relatifs à sa participation, dont les repas, l'hébergement, les frais de déplacement.

Adoptée

43-03-2018 Carrefour jeunesse-emploi Comté de Johnson : projet trio étudiant Desjardins pour l'emploi

Il est proposé par Marcel Bonneau
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de participer au projet trio étudiant Desjardins pour l'emploi, en participant financièrement pour un montant de 281.41$.
Que le jeune concerné soit embauché pour un OBNL de Roxton Falls et soit originaire de Roxton Falls aussi.

Adoptée

44-03-2018 Offre d'achat déposée par Monsieur Réjean Dupuis et Madame Linda Poulin pour le lot #5 507 082

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Réjean Dupuis et Madame Linda Poulin déposent, en date du 27 février 2018, une offre d'achat pour le terrain portant le numéro de lot 5 507 082, faisant partie du développement domiciliaire appartenant à la Municipalité de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE le prix de ce terrain est fixé à 20 225.60$ (plus les taxes applicables) et qu'un acompte de 1 000$ est versé, le solde étant payable à la signature du contrat notarié;

CONSIDÉRANT QUE le document intitulé « Offre d'achat –Développement domiciliaire de Roxton Falls rue des Pins et rue des Lilas», signé en date du 27 février 2018 par Monsieur Réjean Dupuis et Madame Linda Poulin, fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre d'achat déposée par Monsieur Réjean Dupuis et Madame Linda Poulin, pour le lot #5 507 082, au prix de 20 225.60$ plus les taxes applicables.
Que le maire, M. Jean-Marie Laplante, ou en son absence la mairesse suppléante, Mme Marie-Eve Massé et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Julie Gagné, ou en son absente, la secrétaire-trésorière adjointe, Mme Angèle Beauchemin, soient par la présente résolution autorisés à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution, dont notamment l'acte de vente chez le notaire.

Adoptée

45-03-2018 Fondation Daigneault Gauthier : passage du défi cycliste le 10 juin 2018 et participation financière à l'événement

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer financièrement au Défi cycliste de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton, en contribuant d'un montant de 250$ pour l'achat d'une bannière à l'image de la municipalité qui sera apposée sur le vélo d'un cycliste.

Qu'un droit de passage soit également accordé autorisant le passage du défi sur le territoire de la municipalité.

Adoptée

46-03-2018 Société Alzheimer Granby et région : demande d'autorisation pour effectuer la marche pour la société à Roxton Falls

Il est proposé par Daniel Roy
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la tenue d'une marche pour la Société Alzheimer le dimanche 27 mai 2018, sur le territoire de la Municipalité du Village de Roxton Falls, selon le parcours soumis dans le courriel transmis le 15 février 2018.

Adoptée

47-03-2018 Projet présenté par l'École Saint-Jean-Baptiste : construction d'une toiture sur la patinoire de l'école

CONSIDÉRANT QUE la direction de l'École St-Jean-Baptiste de Roxton Falls a tenu une rencontre avec les responsables des Loisirs de Roxton Falls, de la Municipalité du Village de Roxton Falls et de la Municipalité du Canton de Roxton, afin d'exposer un projet visant à construire une toiture sur la patinoire de l'école en incluant un espace pour implanter une classe-école extérieure;

CONSIDÉRANT QUE pour réaliser ce projet, différent moyens de financement semblent disponibles;

CONSIDÉRANT QUE la participation des Municipalités pourraient se traduire en une contribution via le FSPS-Volet Régional;

CONSIDÉRANT QU'une entente en matière de loisirs conclue avec la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe, prévoit que certaines infrastructures de loisirs présentes sur le terrain de l'école, dont la patinoire, sont sous la gestion des Municipalité du Village et du Canton (par une autre entente, responsabilité dévolue aux Loisirs de Roxton Falls Inc.);

CONSIDÉRANT QUE le conseil, avant de donner son accord ou non à sa participation dans la réalisation du projet, souhaite avoir une idée globale du concept, afin de confirmer différents éléments, soit : les coûts anticipés, les modalités d'entretien de la structure, le montage financier, la nature de l'implication des Municipalités dans le projet, etc.;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service est présentée par une firme d'architecte, relativement à la conception architecturale du projet, en conformité avec les attentes et les besoin du milieu;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'indiquer à la direction de l'École Saint-Jean-Baptiste que la Municipalité du Village de Roxton Falls n'est pas contre le projet de construction d'une toiture sur la patinoire de l'école, mais qu'elle souhaite obtenir plus d'information, avant de marquer son accord ou non à participer à sa réalisation, en lui demandant de fournir les informations suivantes en regard avec le projet, à savoir:

- Présenter un estimé budgétaire détaillé de la construction, préparé par un professionnel reconnu;
- Établir une orientation précise quant à la responsabilité anticipée des différents intervenants concernés (École-Loisirs-Village-Canton);
- Présenter un projet de montage financier, visant à identifier les sources de financement du projet, en regard avec les estimés qui auront été préparés.

Adoptée

48-03-2018 Plan publicitaire 2018 offert par Radio Acton

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marcel Bonneau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de plan publicitaire pour 2018 présenté par Radio Acton, au montant de 1 000$.
Que les différentes occasions publicitaires offertes soient également mise à la disposition des organismes locaux, afin qu'ils puissent bénéficier de la visibilité offerte par le plan publicitaire de la municipalité.

Adoptée

2e Période de questions de l'assistance (15 minutes)
Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Aucune question n'est adressée au conseil.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

_____

Signé à Roxton Falls, ce 5 mars 2018

49-03-2018 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Mélanie Valois
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h20.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.

_____	_____
Marie-Eve Massé Mairesse-suppléante	Julie Gagné, gma Directrice générale et Secrétaire-trésorière